

AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE NUMÉRO 4 DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE SUD GARD

Par arrêté n°184, le Président du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard, a prescrit la mise à disposition de la modification simplifiée numéro 4 du SCOT Sud Gard arrêtée par délibération n°2024-10-22-04d.

OBJET, DATE ET DUREE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Le projet de modification simplifiée numéro 4 vise à rectifier une erreur matérielle afin de permettre la réalisation de la zone d'activité économique Cap Gallargues dans le respect des prescriptions du D2O.

La procédure de modification simplifiée numéro 4 ne requiert qu'une simple mise à disposition du public en application des dispositions des articles L.143-32, L.143-33, L.143-37, L.143-38, L.143-39 du code de l'urbanisme durant 1 mois ;

Il sera procédé à une mise à disposition relative à la modification simplifiée numéro 4 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Sud Gard, pour une durée de **25 jours consécutifs, à compter du lundi 06 janvier 2025, 9 heures, et ce jusqu'au vendredi 07 février 2025, 17h00.**

La modification simplifiée numéro 4 du Schéma de Cohérence Territoriale Gard comporte :

- Les pièces administratives : délibérations, et arrêté ;
- Une notice de présentation de la modification simplifiée numéro 4 ;
- Les avis des PPA reçus avant le début de la mise à disposition.

A l'issue de la présente mise à disposition au public, le dossier de modification simplifiée numéro 4, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public sera soumis pour approbation au comité syndical du SCOT Sud Gard.

LIEUX DE CONSULTATION DU DOSSIER ET FORMULATION D'OBSERVATIONS RELATIVES À LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE NUMÉRO 4

Le public pourra prendre connaissance du dossier de modification simplifiée numéro 4 et consigner éventuellement ses observations sur les registres mis à sa disposition dans les lieux suivants:

- Le siège du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard :
3 Rue du Colisée 30000 Nîmes.
- Le siège de la Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle :
2 Avenue de la Fontanisse - 30660 Gallargues-le-Montueux
- Siège de la Mairie de Gallargues-le-Montueux :
4 Place du Coudoulie - 30660 Gallargues-le-Montueux

Lieux	Jours	Horaires
Siège Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard 3 rue du Colisée 30000 Nîmes Tel : 04-66-02-55-30	Du lundi au Vendredi	De 9h00 à 12h00 De 14h00 à 17h00
Siège Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle 2, Avenue de la Fontanisse 30660 Gallargues-le-Montueux Tel : 04-66-35-55-55	Du lundi au jeudi Le Vendredi	De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00 De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 17h00
Siège de la Mairie de Gallargues-le-Montueux 4, Place du Coudoulie 30660 Gallargues-le-Montueux Tel : 04-66-35-02-91	Le lundi Mardi, Jeudi et Vendredi Le Mercredi	De 9h00 à 12h30 De 13h30 à 17h00 De 8h00 à 12h30

Le dossier est également consultable sur le site internet du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard :

<https://www.scot-sud-gard.fr/>

Le public pourra également adresser ses observations :

- Par courrier électronique du 06 janvier 2025 au 07 février 2025, à l'adresse suivante :
contact@scot-sud-gard.fr en mentionnant dans l'objet du courrier : « Observations sur la modification simplifiée n°4 du SCOT Sud Gard »
- Par écrit pendant la même période du 06 janvier 2025 au 07 février 2025 : Au Président – SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD 3 RUE DU COLISEE 30900 NIMES

CLOTURE DE LA MISE A DISPOSITION AU PUBLIC

A l'expiration de la mise à disposition 07 février 2025 à 17H00, les registres d'observations seront remis au Président du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard.

Le Président présentera le bilan devant le comité syndical du SCOT Sud Gard. Ce bilan sera disponible au siège du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard, de la Communauté de commune Rhône Vistre Vidourle et la Mairie de Gallargues le Montueux et sur le site internet : <https://www.scot-sud-gard.fr>

AUTORITE COMPETENTE

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard est l'autorité compétente pour approuver, la modification simplifiée numéro 4 du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Gard.

Toute information concernant le dossier soumis à enquête peut être demandée à Pascal Laburthe, Directeur, au 04 66 02 55 30 ou par courrier électronique à :

pascal.laburthe@scot-sud-gard.fr